

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 24/2020

Date convocation : 04.06.2020
Nombre de conseillers : 11
En exercice : 11

Présents : 11
Votants : 11

L'an deux mille vingt, le neuf juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents : Mesdames : Sylvie COURTHIEU - Anne-Laurence FRULLINI - Marie-France LOISEL - Aude SALVAT-LÔ - Sylvie THUBIÈRES, conseillères municipaux.

Messieurs : Omar AÏT MOUH - Michel COURTESSOLE - Olivier JURADO - Jean-Pierre PLANCADE - Bernard VIÉ, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Marie-France LOISEL.


Objet : Désignation du correspondant Tempête.

Monsieur le maire informe le conseil municipal sur l'importance de désigner un correspondant tempête qui fera le lien entre la mairie et ERDF en cas de crise. Le correspondant tempête devra recenser et qualifier les incidents en repérant sur le plan des réseaux basse tension les incidents. Il transmettra l'information à ERDF. Le correspondant tempête doit bien connaître le territoire de la commune.

Le conseil municipal après avoir délibéré désigne à l'unanimité M. Jean-Pierre PLANCADE en tant que correspondant tempête de la commune de Laurabuc.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

Envoyé en préfecture le 15/06/2020
Reçu en préfecture le 15/06/2020
Affiché le 
ID : 011-211101951-20200609-24_2020-DE

Le Maire,
Cédric LEMOINE.

